

## Extrait du Registre des délibérations du Bureau

### Séance du lundi 7 septembre 2015

Membres du Bureau en exercice : 30

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au Grand Besançon, La City - 4 Rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1<sup>er</sup> Vice-Président, et de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 5.1, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 4.1

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 22h00

**Etaient présents** : M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du 1.1.3 et jusqu'au 1.2.3 et pour le 4.1), M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, M. Alain BLESSEMAILLE (à partir du 3.1), Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS, M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Karima ROCHDI (à partir du 1.2.1), Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Christophe LIME, M. Anthony POULIN, M. Serge RUTKOWSKI, Mme Sylvie WANLIN, M. Bernard GAVIGNET (à partir du 1.2.1), M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT (jusqu'au 3.8), M. Fabrice TAILLARD, M. Alain LORIGUET, Mme Catherine BARTHELET

**Etaient absents** : M. Yoran DELARUE, M. Pascal DUCHEZEAU, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Emmanuel DUMONT, M. Pierre CONTOZ

**Secrétaire de séance** : M. Christophe LIME

#### **Procurations de vote** :

**Mandants** : Y. DELARUE, D. HUOT (pour le 4.1), P. DUCHEZEAU, P. CONTOZ

**Mandataires** : J. KRIEGER, F. LOPEZ (pour le 4.1), E. MAILLOT, JY. PRALON

**Délibération n°2015/002894**

**Rapport n°3.2 - Réseau « Entreprendre en Franche-Comté » - Soutien financier 2015 du Grand Besançon aux Entrepreneuriales**

## **Réseau « Entreprendre en Franche-Comté » - Soutien financier 2015 du Grand Besançon aux Entrepreneuriales**

**Rapporteur : Alain BLESSEMAILLE , Vice-Président**

**Commission : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche**

| <b>Inscription budgétaire</b>                             |  |
|---|--|
| BP 2015 et PPIF 2015-2020<br>« Très petites entreprises » | Montant BP 2015 : 82 000 € (enveloppe)<br>Montant de l'opération : 5 000 € |

### **Résumé :**

Dans le cadre de sa stratégie de Développement économique 2015-2020, le Grand Besançon a fait de l'entrepreneuriat une priorité. Le présent rapport porte sur la demande de soutien financier du Grand Besançon au réseau « Entreprendre en Franche-Comté » pour l'organisation des « Entrepreneuriales », dispositif de sensibilisation des étudiants à la création d'entreprise. Le montant de la subvention proposée est de 5 000 €.

### **I. Le concept des Entrepreneuriales**

« Les Entrepreneuriales » est une opération née d'une initiative de « Réseau Entreprendre Atlantique », de KPMG et du Cabinet KIOSE, basés à Nantes. En 2004, les valeurs de réciprocité, de gratuité et de partage ont réuni les trois fondateurs du programme pour porter ensemble ce dispositif de sensibilisation des étudiants à la création d'entreprise.

Le challenge est ouvert à tous les étudiants et élèves de l'enseignement supérieur (à partir de Bac+2).

Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- démystifier l'acte de créer une entreprise,
- accompagner à la réalisation virtuelle d'une idée nouvelle d'activité par un ensemble d'outils de formation mixant les connaissances et la pratique du terrain,
- découvrir le métier de créateur d'entreprise,
- acquérir des connaissances pratiques sur la démarche de gestion de projet appliquée à la création d'entreprise,
- se découvrir des aptitudes entrepreneuriales,
- manager un projet en équipe pluridisciplinaire,
- acquérir un bagage pour son avenir professionnel,
- concourir en région pour des prix,
- bénéficier d'un réseau d'experts et de chefs d'entreprise.

C'est un programme innovant d'entraînement sur le terrain à la création d'entreprise qui s'étend de novembre à avril de l'année suivante.

Le succès rencontré au cours des quatre premières éditions conduit le réseau « Entreprendre en Franche-Comté » à pérenniser le programme de stimulation à l'entrepreneuriat.

### **II. Le principe pédagogique**

L'équipe pluridisciplinaire, composée de 2 à 4 étudiants, porte un concept nouveau d'activité. Accompagnée mensuellement par des chefs d'entreprise et des coachs, conseillée par les meilleurs spécialistes locaux en création d'entreprise, dotée d'un ensemble de ressources pédagogiques (chèques conseils...), l'équipe confronte son concept nouveau d'activité sur le terrain et élabore son projet d'entreprise au plus près de la réalité économique et financière.

Le calendrier du programme est le suivant :

- recrutement des étudiants,
- constitution des équipes,
- sélection des projets,
- désignation des accompagnateurs,
- soirée de lancement,
- participation aux ateliers (13 au total : revêtant les aspects de management, plan marketing, budget prévisionnel, plan de financement....),
- remise des plans d'affaire,
- jurys,
- remise des trophées.

Après 200 heures de travail sur le terrain (accompagnement par des coachs, des chefs d'entreprise, soirées de formation), les étudiants remettent leur plan d'affaires par écrit.

L'évaluation écrite porte sur des critères proches de ceux de l'analyse d'un plan d'affaires d'un futur créateur :

- adéquation projet / compétences - qualités complémentaires,
- pertinence de l'offre concurrentielle démontrée,
- stratégie exprimée claire et cohérente,
- pertinence du modèle d'affaires,
- cohérence du prévisionnel d'activités et de la trésorerie,
- choix du statut et plan de développement...

Dans un second temps, chaque équipe défend son projet à l'oral devant un jury composé d'un entrepreneur, d'un expert et d'un enseignant.

Une grande soirée de gala est organisée dans chaque région et récompense les étudiants de la promotion.

Ils concourent en région pour 9 catégories de prix :

- les entrepreneuriales à gouvernance féminine,
- les entrepreneuriales innovations,
- les entrepreneuriales starting-blocks,
- « coup de cœur »,
- « parcours d'entreprendre »,
- « développement durable »,
- « énergie territoire »,
- « excellence », voyage au canada,
- « prix du public » nouveauté 2013. Lors de la soirée des trophées ce prix est décerné par les participants à l'équipe ayant fait la meilleure communication.

### **III. Bilan de l'édition 2014-2015**

Le bilan de la cinquième édition 2014-2015 s'établit comme suit :

- 39 équipes représentant au total 140 étudiants ont été sélectionnées en novembre 2014,
- une soirée de lancement au lycée Jules Haag à Besançon,
- 23 équipes ont été nommées pour la soirée de clôture du 16 avril 2015,
- 39 chefs d'entreprise ont été mobilisés,
- une soirée de remise des trophées, organisée à l'Université de Franche-Comté à Montbéliard le 16 avril 2015, ayant rassemblé 300 personnes, étudiants, chefs d'entreprises, le Vice-Président de la Région en charge de l'Economie, les élus des Communautés d'Agglomération de Belfort et Montbéliard (Besançon s'étant excusé), le Vice-Président de l'Université, le DAFPIC de l'Académie de Besançon, les directeurs généraux des grandes écoles. Le représentant de l'Europe était excusé,
- la soirée fût honorée par la présence de Madame Blandine Mulliez, présidente de la fondation Entreprendre, principal soutien du programme au niveau national.

Le comité de pilotage réunit tous les financeurs du programme et des représentants des établissements de l'enseignement supérieur. Il se réunit 3 fois :

- Novembre : lancement du programme
- Mars : point d'étape - organisation de la soirée des trophées
- Mai : bilan - programme de l'année suivante

Les actions en matière de communication engagées concernent la mise en valeur du financement du Grand Besançon :

- citations et insertions des logos dans les publications et événements,
- participation au comité de pilotage,
- participation au comité de sélection,
- participation au jury final,
- mise en valeur à la soirée de lancement (novembre),
- participation à la remise des prix au cours de la soirée de clôture (avril).

#### **IV. Edition 2015-2016**

Après le succès rencontré lors des cinq premières éditions des « Entrepreneuriales » 2011 à 2015, les partenaires du programme, réunis en comité de pilotage, ont exprimé le souhait de pérenniser ce programme de stimulation à l'entrepreneuriat destiné aux étudiants en fin de cycle d'études supérieures, porteurs de projets de création d'entreprise.

Quatre facteurs principaux justifient cette pérennisation :

- l'évaluation par le Ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur comme programme innovant et de qualité,
- le déploiement national du programme des « Entrepreneuriales »,
- les résultats obtenus en Franche-Comté :
  - demandes des étudiants : 39 sollicitations représentant 140 étudiants,
  - le passage à l'acte de création d'entreprise d'étudiants ayant participé aux premières éditions des Entrepreneuriales,
  - le bénévolat de 39 chefs d'entreprise pour accompagner les étudiants,
  - la participation de l'université (IAE, droit, médecine, LEA), du rectorat (lycées professionnels) et des établissements d'enseignements supérieurs de la Région (ENSMM, UTBM, ESTA, IMEA, ...),
  - l'implication de 18 partenaires (Entreprises, institutions, Université, Grandes Ecoles) dans les jurys.
  - **nouveauté 2015** : première participation d'étudiants du Jura.

Les points forts du programme reconnus par l'ensemble des partenaires sont :

- la gratuité pour les étudiants,
- la pluridisciplinarité,
- l'apprentissage du terrain,
- l'engagement des étudiants,
- l'accompagnement bénévole par des chefs d'entreprise.

### Budget prévisionnel

| Poste de dépenses                                    | Budget réel<br>2014-2015<br>(en €) | Budget prévisionnel<br>2015-2016<br>en (€) |
|--|------------------------------------|--|
| Coordinateurs  | 22 000                             | 22 000                                     |
| Coachs   | 15 000                             | 15 000                                     |
| Gestion administrative                               | 25 000                             | 25 000                                     |
| Soirée lancement                                     | 3 000                              | 3 000                                      |
| Soirée Trophées                                      | 13 000                             | 13 000                                     |
| Prix   | 12 000                             | 12 000                                     |
| Droits d'utilisation des outils<br>du programme ANLE | 8 000                              | 8 000                                      |
| Communication  | 2 000                              | 2 000                                      |
| <b>Total</b>   | <b>100 000</b>                     | <b>100 000</b>                             |

| Poste de Ressources               | 2014-2015<br>(estimé) | 2015-2016      |
|-----------------------------------|-----------------------|----------------|
| Région Franche Comté              | 15 000                | 15 000         |
| CCIR FC                           | 2 000                 | 1 500          |
| Caisse des Dépôts                 | 6 000                 | 6 000          |
| EPCI<br><b>Dont CAGB : 5000 €</b> | 15 000                | 15 000         |
| Sponsors privés                   | 34 000                | 34 500         |
| FEDER                             | 28 000                | 28 000         |
| <b>Total</b>                      | <b>100 000</b>        | <b>100 000</b> |

La participation du Grand Besançon reste inchangée à hauteur de 5 000 €.

**A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur la participation financière du Grand Besançon, à hauteur de 5 000 €, pour la session 2015-2016 de l'opération « Les Entrepreneuriales », portée par le réseau « Entreprendre en Franche-Comté ».**

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture de la Région Franche-Comté  
Préfecture du Doubs  
Contrôle de légalité DRCT  
Reçu le 15 SEP. 2015